

Expéditeur de la DCB

N° BCE
Forme juridique de l'entreprise



Destinataire de la DCB

Numéro d'entreprise du SPW : 0316.381.138
SPW Économie Emploi Recherche - SPW EER
Départ Compétitivité et Innovation - DCI
Direction des Réseaux d'Entreprises - DRE
Boulevard Cauchy 43-45
5000 NAMUR

Correspondant comptable

CorCo --- 134245 --- nathalie.ferin@spw.wallonie.be

Rue et n°

CP COMMUNE

N° de la pièce dans la comptabilité de l'entreprise

Déclaration de créance relative à des actions réalisées sur la période du _____ au _____

dans le cadre de l'Arrêté de subvention du _____

N° Visa

N°engagement juridique (EJ)

Je soussigné _____

représentant légal du bénéficiaire et agissant en qualité de _____

1) DEMANDE qu'une tranche avec les caractéristiques suivantes soit versée au bénéficiaire de la subvention :

Montant de la tranche en chiffres :

€

euros

A LIQUIDER sur compte bancaire avec IBAN _____

COMMUNICATION à prévoir sur l'extrait bancaire (maximum 16 caractères) - DCB - Reference Number _____

2) DÉCLARE QUE POUR LE DOSSIER sous n° _____

- ◆ le bénéficiaire de la subvention respecte l'ensemble des textes législatifs et réglementaires applicables en vertu des (co)financements publics qui lui sont octroyés (notamment sur les aspects en lien avec la fiscalité, les lois sociales, les marchés publics, la prévention des conflits d'intérêts et les aides d'Etat) ;
- ◆ les activités se déroulent conformément aux caractéristiques décrites dans l'Arrêté de subvention et ses annexes et dans les éventuels Arrêtés modificatifs ;
- ◆ le fichier Excel (conforme à celui prévu par le SPW EER - avec minimum 3 onglets: tab fin1B , tab presta 1C, tab dépla 1D) est complet et exact, et procède de systèmes de comptabilité basés sur des pièces justificatives et des preuves de paiement susceptibles d'être vérifiées par le Service Public de Wallonie ;
- ◆ les pièces justificatives transmises sont complètes et conformes aux originaux ;
- ◆ les pièces justificatives sont et resteront disponibles pendant une période minimale de 10 ans après paiement de la dernière tranche de la subvention par la Région wallonne ;
- ◆ les dépenses présentées dans la DC ne sont pas financées par d'autres financements publics ou privés et, en cas de cofinancements, les imputations par source sont appliquées ;
- ◆ aucune note de crédit n'a été reçue et qu'aucune refacturation n'a eu lieu (sauf si mention contraire inscrite sur les pièces justificatives correspondantes) ;
- ◆ si la présente déclaration de créance concerne la liquidation de la dernière tranche de la subvention, la SOMME TOTALE des dépenses à charge de la subvention s'élève à _____

euros

Info générale sur

ZONE 1 - réservée au bénéficiaire pour y ajouter une signature électronique qualifiée intégrant la date, le prénom et le nom du signataire